Image not found or type unknown

contestation de travaux réalisés par une mairie

Par **LFLEUR**, le **01/10/2009** à **11:53**

Des travaux de voirie ont été prévus dans la rue dans laquelle je demeure. Nous avons appris de manière informelle que des aménagements de la rue allaient par la même occasion être effectués. Ils consistent en la suppression pure et simple des stationnements devant nos domiciles et la création d'une piste cyclable sur le trottoir et donc au ras de nos portails.
Un entretien a été demandé au maire qui a refusé et à l'adjoint chargé de l'urbanisme qui a répondu que cela serait une perte de temps !!!!!
Aujourd'hui la rue parallèle et la rue perpendiculaire à la notre ont été mises en sens unique. Nous aimerions donc qu'il en soit de même pour la notre ce qui permettrait de conserver les stationnements et faire une piste cyclable "intelligente", surtout que notre rue dessert une école. Nous avons eu verbalement une fin de non recevoir à cette proposition.
Que pouvons nous faire, sachant que nous ne sommes qu'une minorité concernée dans un village où les pistes cyclables sont florissantes et les stationnements conservés dans les autres rues .....
En vous remerciant.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés